

AUTO MOTO ECOLE

Haut Pays
SERANON

Vallis Bona
VALBONNE

Saint Vallier
SAINT-VALLIER-DE-THIEY

DÉROULEMENT DE LA FORMATION A LA CATÉGORIE « AM » DU PERMIS DE CONDUIRE

DEFINITION

Un cyclomoteur est caractérisé par une cylindrée inférieure ou égale à 50 cm³ (4kW pour les cyclomoteurs électriques) et une vitesse maximale égale à 45 km/h.

Le permis AM est obligatoire pour conduire un deux-roues dès 14 ans.

LE DEROULEMENT DE LA FORMATION

Il faut avoir obtenu l'ASSR (Attestation Scolaire de Sécurité Routière) de niveau 1 ou 2 ou l'ASR pour suivre une formation pratique de 7 heures minimum assurée par une auto-école ou une association socio-éducative.

À l'issue de la formation pratique, l'établissement délivre un Brevet de Sécurité Routière : il correspond à la catégorie AM du permis de conduire.

Vous pourrez conduire un scooter dès que vous serez en possession du permis AM.

Auto-école VALLIS BONA - 1 place de la Vignasse - 06560 VALBONNE - Agrément n° E 11 006 0669 0

Téléphone : 04 93 12 94 76 - Email : contact@autoecolevallisbona.fr

Auto-école du HAUT PAYS - 4 rue de la Mairie - 06750 SERANON - Agrément n° E 12 006 0677 0

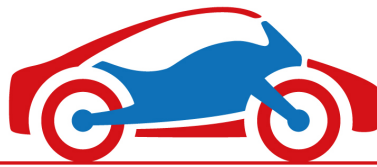
Téléphone : 04 93 70 23 76 - Email : contact@autoecolehautpays.fr

Auto-école de SAINT VALLIER - 8 avenue Gaston de Fontmichel – 06460 SAINT-VALLIER-DE-THIEY - Agrément n° E 17 006 0018 0

Téléphone : 04 93 70 23 76 - Email : contact@autoecolesaintvallier.fr

SAS AUTO-ECOLE VALLIS BONA au capital de 8.000 Euros - Siren 518 172 309 - NAF : 8553Z – TVA FR 80518172309

www.autoecolevallisbona.fr



AUTO MOTO ECOLE

Haut Pays **Vallis Bona** **Saint Vallier**
SERANON VALBONNE SAINT-VALLIER-DE-THIEY

LA FORMATION PRATIQUE EST CONSTITUEE DE TROIS PHASES

- une phase d'enseignement hors circulation (durée 2h),
- une phase de conduite sur les voies ouvertes à la circulation publique (durée 4h),
- une phase de sensibilisation aux risques (durée 1h).

Avec le permis AM option cyclo

On peut :

- conduire un cyclomoteur à deux ou trois roues dont la cylindrée est limitée à 50 cm³ et la vitesse à 45 km/h,
- conduire un quadricycle léger à moteur (catégorie L6e : cylindrée maxi à 50 cm³, vitesse 45 km/h).

Auto-école VALLIS BONA - 1 place de la Vignasse - 06560 VALBONNE - Agrément n° E 11 006 0669 0

Téléphone : **04 93 12 94 76** - Email : contact@autoecolevallisbona.fr

Auto-école du HAUT PAYS - 4 rue de la Mairie - 06750 SERANON - Agrément n° E 12 006 0677 0

Téléphone : **04 93 70 23 76** - Email : contact@autoecolehautpays.fr

Auto-école de SAINT VALLIER - 8 avenue Gaston de Fontmichel – 06460 SAINT-VALLIER-DE-THIEY - Agrément n° E 17 006 0018 0

Téléphone : **04 93 70 23 76** - Email : contact@autoecolesaintvallier.fr

SAS AUTO-ECOLE VALLIS BONA au capital de 8.000 Euros - Siren 518 172 309 - NAF : 8553Z – TVA FR 80518172309

www.autoecolevallisbona.fr